

ARCHIEP. CEPESS KADOK
3 1.4/3

NOUVELLES EQUIPES INTERNATIONALES

Centre Belge

23, rue du Trône, Bruxelles.

N. 548/
D.

Congrès de FRIBOURG,
septembre 1952.-

FORCE ET FAIBLESSE DES CHRETIENS SUR
LE PLAN DE LA DOCTRINE.

Présentation du Rapport, *R. HOUBEN*

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Le rapport qui vous a été communiqué et qu'aujourd'hui j'ai l'honneur de vous présenter est essentiellement une compilation.

S'il a quelque valeur, celle-ci provient de l'excellence du questionnaire préparatoire et du travail soigneux des groupes nationaux qui ont répondu au questionnaire et fourni la documentation requise.

Je tiens à le souligner à la fois pour rendre à César ce qui est à César et pour préciser la conception du rapport.

Il peut en effet être utile, avant que s'ouvrent les débats, de signaler encore comment il fut élaboré.

Confrontant les réponses et les programmes, je me suis efforcé de dégager les points positifs communs d'abord, les points négatifs ensuite.
Points positifs communs : négligeant ce que les uns avaient de plus que les autres, j'ai recherché entre les programmes le plus grand commun-dénominateur quant à la position politique générale d'une part, quant aux principales questions concrètes abordées d'autre part.

Il serait donc inexact de dire que c'est un programme commun qui se trouve ainsi tracé; ce sont les éléments communs des programmes, la commune mesure entre les programmes que j'ai essayé de décrire dans cette partie du rapport.

./...

Cet exposé s'achève par l'énumération des éléments de force, tels qu'ils résultent de l'examen des programmes ou des réponses au questionnaire.

Ensuite viennent les points négatifs.

Je crois devoir souligner que je n'ai point osé écrire "points négatifs communs" car, ai-je fait observer dans mon rapport, "comment vérifier si en dehors des éléments fournis il n'existe pas de données doctrinales importantes contenues dans les documents que le rapporteur ignore ou qui peut-être même ne sont pas écrites".

C'est sous cette réserve que j'ai noté les divergences et les lacunes que la documentation transmise faisait apparaître.

Cette partie s'achève par une énumération des éléments de faiblesse paraissant résulter de l'examen des programmes et dont la plupart, par ailleurs, ont été signalés par des groupes nationaux dans leur réponse au questionnaire.

Enfin, les deux premières parties dont je viens de vous rappeler le contenu sont suivies de conclusions dans lesquelles je vous sou mets certaines appréciations subjectives et de très brèves conclusions pratiques.

Si vous me le permettez, je voudrais quelque peu développer les uns et les autres.

° °
°

Les chrétiens disposent d'une force puissante. Elle me paraît résulter notamment des faits suivants :

D'abord, les chrétiens possèdent une richesse de vérité : la notion exacte de la personne, le sens de sa valeur, la conception de la hiérarchie de valeur entre la personne et la société, ou plutôt les diverses sociétés, qui existent pour l'épanouissement de la personne. Ils ont l'acquit d'une expérience humaine résultant d'une longue tradition.

Ensuite leurs partis groupent des personnes de toutes les classes, ce qui est de nature à renforcer l'orientation vers le bien commun que leur idéologie exige par elle-même. Ces partis se présentent ainsi naturellement comme des partis de gouvernement.

./...

D'autre part, la large concordance des programmes fait apparaître l'identité de l'inspiration et des soucis.

Enfin, les chrétiens sont nombreux et leur idéologie doit les inciter à l'action puisqu'elle donne au devoir un solide fondement et qu'elle impose le souci d'autrui et le dévouement.

° °
°

Et cependant les chrétiens apparaissent singulièrement désemparés devant l'action politique. Leur efficacité, encore qu'elle soit considérable, n'est pas à la mesure des richesses et des forces dont ils disposent.

Ils apparaissent, sur le plan politique, frappés de grandes faiblesses.

Je les constate dans mon pays; en termes divers, sous différents aspects, les réponses de plusieurs groupes nationaux les signalent.

En quoi consiste-t-elle donc, cette faiblesse ? De quoi provient-elle ?

Elle résulte, me semble-t-il, de trois causes. Encore que peut-être ces trois causes ne sont au fond que trois aspects d'une cause unique, à savoir : la méconnaissance de la valeur de la politique, de l'enjeu de la politique et des réalités politiques.

Vous apprécierez vous-mêmes.

- 1° D'abord, les chrétiens souffrent d'un manque de formation politique et de compréhension politique, que l'on constate souvent même parmi les intellectuels.

Et ceci se manifeste sous différents aspects :

- Beaucoup de chrétiens ont le sentiment que l'action politique ne les touche pas et s'exerce sur un plan auquel ils demeurent étrangers. Ils sont fiers de s'en abstenir, loin d'être conscients du devoir d'y participer.

Ils ne se rendent pas compte que leurs libertés, leurs droits et devoirs légaux sont déterminés par les résultats de l'action politique, que le cadre de leur vie professionnelle et familiale en dépend, tout comme le monde que connaîtront leurs enfants.

./...

Et parmi les chrétiens qui se livrent à l'apostolat religieux, à l'action chrétienne sous ses différentes formes, combien n'y en a-t-il pas qui sont inconscients de ce que leur oeuvre n'est possible et ne pourra se maintenir que pour autant qu'elle soit protégée et soutenue par l'action politique ? Combien y en a-t-il qui comprennent l'apostolat politique ?

- Autre aspect (ou est-ce le même ?) : les chrétiens ne voient guère l'enjeu réel des luttes politiques. Ils ne voient souvent que les querelles secondaires et les questions d'intérêt immédiat.

Faut-il dès lors, s'étonner qu'il soit si difficile de faire taire au sein des partis les intérêts particuliers et d'obtenir la conjonction décidée des efforts sur les questions essentielles, sur les valeurs humaines pourtant engagées dans la lutte politique aussi réellement et presque aussi immédiatement que les intérêts mineurs dont on se préoccupe tant.

- Vient se greffer sur cet ensemble, le dénigrement que vous connaissez.

Et pourtant ce dénigrement systématique et à sens unique apparaît injuste à qui veut objectivement regarder ce qui se passe autour de lui. Certes les manoeuvres obliques, les intrigues inspirées par l'ambition ou l'intérêt personnel, les manquements au devoir professionnel existent dans le monde des politiciens; mais ne sont-ils pas une expression des faiblesses et de l'immoralité dont on constate la manifestation dans toutes les professions et dans tous les secteurs ?

Par contre, je prétends que la conscience professionnelle, le dévouement et le désintéressement se rencontrent autant parmi ceux qui se consacrent à la politique que dans n'importe quel autre milieu.

- 2° Une seconde cause réside dans la difficulté qu'éprouvent les chrétiens à se mouvoir dans l'hypothèse et à la confusion constante, sur le plan des principes, entre la doctrine religieuse, philosophique et morale d'une part, et la doctrine politique d'autre part.

Difficulté à se mouvoir dans l'hypothèse d'abord. La thèse chrétienne est que l'Etat doit être chrétien. Cet Etat doit reconnaître la mission divine de l'Eglise, il a l'obligation de respecter toutes les prérogatives de l'Eglise résultant de cette mission et notamment le droit de l'Eglise à l'exercice exclusif de tout ce qui relève d'elle

de ce fait, (tels l'enseignement, la conclusion des mariages ...) son droit de décider d'une manière contraignante pour l'Etat dans toutes les matières mixtes en tant que celles-ci relèvent du droit naturel ou de la morale.

L'hypothèse est la situation résultant du fait que les citoyens appartiennent à diverses religions ou se répartissent entre croyants et non-croyants. Il faut bien dans cette hypothèse admettre un modus vivendi permettant la cohabitation; il faut accepter des constitutions fondées sur la liberté idéologique.

Certes les chrétiens ne nient pas l'hypothèse et ils sont loin d'en rejeter toutes les conséquences, mais, nourris d'une philosophie chrétienne à caractère éternel, ils demeurent intellectuellement obsédés par la thèse (devenue en fait une hypothèse irréalisable) et ne se livrent pas suffisamment à l'étude des problèmes du point de vue chrétien, mais dans le cadre de l'hypothèse.

Aussi, dès qu'ils parlent de principes en matière politique, la plupart des chrétiens confondent la doctrine philosophique (droit naturel et morale) et la doctrine politique.

Ils ne sont pas arrivés à une vue claire des rapports qui, dans l'hypothèse, doivent exister entre l'Eglise et l'Etat, entre leur philosophie et leur politique. Ils se trouvent intellectuellement désemparés devant l'action politique.

En attendant, il arrive trop souvent que leurs déclarations répètent les principes éternels tandis que leur action politique est faite de tâtonnements empiriques qui, plus d'une fois, s'il faut en croire les réponses données au questionnaire, aboutissent à réaliser le programme de leurs adversaires.

3° La troisième cause est fort connexe de la seconde; elle en est une conséquence.

C'est l'absence d'une suffisante doctrine politique.

Les chrétiens ont tendance à élaborer leur programme politique par déduction du droit naturel et de la morale.

./...

C'est, me semble-t-il, une erreur à un triple point de vue :

D'abord la philosophie porte sur des données abstraites; la politique vise une nation déterminée, à une époque déterminée, en tenant compte des situations, des besoins, des aspirations fondamentales de cette nation à cette époque. La philosophie et la politique se meuvent sur des plans différents.

Ensuite la philosophie chrétienne se situe en thèse, la politique en hypothèse. La première aboutit à des règles en postulant et en exigeant l'adhésion de tous; la seconde recherche les règles régissant la cohabitation de citoyens n'adhérant pas à la même idéologie.

Enfin, la politique doit descendre en-dessous du droit naturel et de la morale; elle doit résoudre des questions auxquelles la philosophie n'apporte pas de réponse. En voulez-vous un exemple élémentaire ? Nous préconisons la démocratie. Or, aucune règle de droit naturel ou de morale n'impose cette formule politique.

Non, les données de la philosophie ne suffisent pas pour établir une politique. Certes, on en déduira les valeurs à sauvegarder, on s'en inspirera pour orienter les objectifs fondamentaux, on en tiendra compte pour rejeter les systèmes ou les moyens qu'elle condamne mais on ne saurait valablement puiser le contenu d'une doctrine politique. En effet, celle-ci postule trop d'éléments moralement neutres, indifférents sur le plan du droit naturel.

En d'autres termes : la philosophie chrétienne domine l'action politique comme elle domine toutes autres activités humaines, celles du médecin, du chef d'entreprise ou de l'architecte. Elle donne un sens à l'action; elle n'est pas compatible avec toute politique, mais elle n'impose aucune politique déterminée.

Et fort dangereux sont les philosophes et les moralistes qui prétendent fixer la politique en partant de leurs sciences propres. Personne n'oserait leur laisser conduire une entreprise même modeste par un tel procédé. Peut-on les croire plus indiqués quand il s'agit de la gestion de l'Etat ?

L'énumération des causes de faiblesse n'est certainement pas complète. J'en ai d'ailleurs relevé d'autres dans mon rapport.

Mais il faut faire bref.

Et j'en arrive ainsi aux conclusions.

- 1° La première conclusion est simple et ne sera vraisemblablement pas contestée.
Il faut redoubler les efforts pour faire mieux comprendre l'importance, la valeur de l'action politique et son enjeu réel.

Il faut que les chrétiens comprennent qu'en dehors de leurs devoirs comme membres de l'Eglise, en dehors de leurs obligations familiales et professionnelles, ils ont des devoirs résultant de leur état de citoyen. Ces devoirs sont pour eux plus impérieux parce qu'ils sont chrétiens : comme tels, ils ont des valeurs et des libertés à défendre, comme tels ils ont à se soucier du bien-être de tous. Dans un régime démocratique, le devoir civique impose à chacun de s'intéresser à la vie politique et d'y prendre part de la manière que comporte le régime et dans la mesure où les circonstances le commandent et les possibilités de chacun le permettent.

Ces devoirs civiques impliquent encore l'acceptation des efforts et des sacrifices nécessaires à la réalisation du bien commun.

Est-ce trop demander ? Est-ce trop espérer ? Faudra-t-il constater que l'idéal matérialiste peut mieux que l'idéal spirituel provoquer le dévouement, qui est plus susceptible d'être compris comme un objectif lointain supérieur, auquel il faut sacrifier des intérêts personnels et des avantages immédiats ?

- 2° Il faut mieux établir notre doctrine politique.

Mais encore qu'est-ce qu'une doctrine politique ?

La politique est action; la doctrine politique est la conception d'ensemble qui doit régir cette action. La doctrine politique vise une nation ou des nations déterminées à une époque déterminée. Elle définit les valeurs à promouvoir et les objectifs à poursuivre; elle indique l'orientation générale que l'on veut donner à la gestion de la chose publique, les grandes lignes suivant

lesquelles on veut résoudre les problèmes primordiaux. En un mot, elle trace l'image du pays tel qu'on veut le construire. Mais soulignons-le : il ne s'agit pas d'un pays théorique mais bien de notre pays, à notre époque, avec ses éléments de fait, ses besoins et ses aspirations. Et il s'agit d'une image réaliste et techniquement valable et non pas celle d'un Etat distribuant d'abondants subsides et allocations sans pourtant se saisir de la vie économique et sans percevoir beaucoup d'impôts.

N'avons-nous pas une telle doctrine politique ?

A mon sens, non, ou tout au moins pas une doctrine suffisante.

J'ai relevé dans mon rapport une série de questions fondamentales auxquelles je n'ai trouvé nulle réponse.

Puis-je exprimer pleinement mon sentiment ?

En lisant nos programmes, on peut y distinguer deux parties. La première énonce des idées philosophiques; elle a été rédigée par des théologiens et des moralistes. La seconde contient des promesses sous forme de programme d'action; elle a été rédigée par un comité composé de chefs d'entreprise, de travailleurs, d'agriculteurs, de représentants des classes moyennes.

Je crains beaucoup que les deux parties mises l'une sous l'autre ne constituent pas pour autant une doctrine politique. La première partie n'est pas encore politique; elle est philosophique. La seconde n'est plus de la doctrine; c'est un programme d'action.

Est-il nécessaire d'avoir une doctrine politique ?

A mon sens, oui, et ce pour diverses raisons.

Constatons d'abord que si l'on cite généralement les chrétiens à côté des socialistes, des communistes et des libéraux, il y a là cependant deux plans différents et des notions non équivalentes. Socialiste, communiste, libéral est celui qui adhère à une doctrine économique-sociale pour ne pas dire politique; chrétien est celui qui professe une religion. Si donc, le chrétien veut faire de la politique, il doit encore se construire une doctrine politique.

Soulignons ensuite la complexité de la gestion politique, à laquelle un nombre considérable de personnes participent en des domaines divers conjointement, parallèlement ou consécutivement. Est-ce possible d'aboutir à un résultat d'ensemble sans doctrine d'ensemble ? La doctrine est l'élément de coordination dans l'espace et de continuité dans le temps.

Ajoutons que les partis chrétiens sont composés de personnes de diverses classes, dont les intérêts immédiats sont souvent opposés. Comment ces partis peuvent-ils tenir s'ils ne peuvent, par une doctrine politique, présenter à leurs membres des objectifs plus larges, plus élevés, les amenant à voir au-delà de leurs intérêts immédiats ?

Songez enfin à l'action internationale et à l'Europe. Libéraux, socialistes, communistes des différents pays se retrouvent sur ce plan international autour de leurs conceptions politiques respectives. Les chrétiens n'ont-ils pas besoin d'une doctrine politique largement commune pour agir sur le même plan avec des chances de sauvegarder les valeurs auxquelles nous sommes attachés ?

Puis-je l'avouer ? Supposons que demain l'Europe soit faite par nos pays, ceux-ci ayant des majorités socialistes. Je vois l'image de cette Europe. Je sais comment seraient résolus une série de problèmes : la sécurité sociale, l'organisation économique, le statut de l'entreprise, le statut de la famille. La solution serait mauvaise, mais je la vois.

Par contre, j'ignore comment les chrétiens traiteraient ces questions et je ne vois pas l'aspect général d'une Europe construite par des majorités chrétiennes.

Quel peut être le fondement d'une doctrine politique chrétienne valable pour nos pays, à notre époque ?

Ou plutôt, demandons-nous d'abord à quelles conditions une telle doctrine doit répondre.

Cette doctrine doit être chrétienne en ce sens qu'elle doit tendre à la sauvegarde des valeurs essentielles suivant la hiérarchie chrétienne des valeurs, ainsi qu'au maintien des droits et libertés nécessaires pour permettre aux chrétiens, à leurs associations et à leur église de vivre suivant leur conscience et de diffuser leur idéologie.

Cette doctrine doit être politique : susceptible de guider l'action dans nos pays, à notre époque, les solutions qu'elle préconise doivent donc être acceptables pour ceux qui

ne partagent pas l'idéologie chrétienne, car la cohabitation des croyants et des non-croyants au sein de la nation est inévitable et certaine coopération nationale des citoyens en général est indispensable. D'ailleurs le droit de sincérité n'est-il pas hautement respectable ? Peut-on, en respectant la personne, lui imposer une idéologie par la contrainte politique ?

Quel serait le fondement de cette doctrine ?

Les programmes de plusieurs partis en contiennent des éléments. En Belgique, d'aucuns se sont efforcés de proposer un fondement plus précis.

En substance, leur proposition est la suivante :

Le principe fondamental est la primauté de valeur de la personne humaine.

Ce principe se complète par trois thèses :

- La personne a des droits et des libertés qu'il convient de reconnaître et de garantir politiquement ;
- le pluralisme doit être respecté sous son double aspect de pluralisme des sociétés et de pluralisme idéologique ;
- le régime politique doit être celui de la démocratie.

Ces thèses, que l'on peut politiquement justifier par les caractéristiques de notre civilisation occidentale, apparaissent acceptables pour tous, d'autant plus que le pluralisme idéologique garantit la neutralité de l'Etat à l'égard des diverses idéologies entre lesquelles les citoyens se répartissent, ainsi que le droit de chacun de demeurer fidèle à son idéologie, de la diffuser et de poursuivre la constitution des associations ou des milieux qui y correspondent.

Par contre, une doctrine ainsi fondée paraît remplir les conditions requises d'une action politique chrétienne, telles qu'elles ont été rappelées tantôt.

3° La troisième conclusion : notre doctrine politique doit traiter avec soin de la politique internationale.

./..

Je crois devoir souligner cette matière pour deux raisons. D'abord, parce que nous sommes aux N.E.I. qui sont particulièrement préoccupées de ce problème. Ensuite, parce qu'en cette matière, la concordance des programmes apparaît très réduite s'il faut en croire la documentation transmise.

Je ne me hasarderai pas à faire des propositions à cet égard, mais je voudrais soumettre à votre appréciation quelques remarques et réflexions.

D'abord, tous reconnaissent que l'Etat isolé n'est plus à même de remplir toutes les tâches qui incombent à la société politique. Le moins qu'on puisse en conclure, c'est qu'une coopération systématique s'impose.

Ensuite, il est utile de se rappeler que, du point de vue chrétien, les sociétés, toutes les sociétés, existent pour la personne ; aucune n'a de valeur transcendente. Les chrétiens n'ont donc à faire valoir aucune objection de principe (comme pourraient en avoir des nationalistes ou des racistes) contre l'augmentation du nombre des sociétés, contre la prolongation de la série des sociétés au-delà de l'Etat.

D'autre part, les chrétiens préconisent la règle de la subsidiarité, estimant qu'il ne faut point transférer à une société plus large les tâches et les responsabilités susceptibles d'être assumées par une société plus restreinte. La même règle paraît pouvoir être appliquée utilement aux sociétés qui seraient créées au-delà de l'Etat.

Enfin, nous aurons à envisager la question de savoir quels seront le fondement et l'orientation de la politique que les chrétiens poursuivront au sein des communautés supra-nationales.

Une doctrine politique chrétienne, comme suivant les principes auxquels j'ai fait allusion tantôt, paraît convenir aussi sur ce plan pour les mêmes raisons qui la rendent valable sur le plan national.

Dans les milieux chrétiens, on soutient parfois que l'Europe sera chrétienne ou qu'elle ne sera pas.

Je crois qu'on peut souscrire à cette affirmation à la condition de la comprendre dans un sens littéraire.

Il est évidemment très possible qu'il se crée une unité politique européenne socialiste. Mais alors, l'Europe géographique ne sera plus l'Europe caractérisée par sa civilisation occidentale propre, imprégnée de christianisme.

L'Europe de civilisation occidentale ne se maintiendra lors d'une intégration politique que si cette intégration est faite par les chrétiens ou avec leur large collaboration et suivant une doctrine politique sauvegardant la valeur de la personne et les possibilités de rayonnement du christianisme.

Mais on peut dès lors se demander si la constitution de communautés supra-nationales, et l'intégration politique n'offrent pas, du point de vue chrétien, plus de risques que d'avantages. Le souci du christianisme doit-il nous porter à poursuivre une coopération organique internationale notamment dans le cadre européen ou, au contraire, à l'éviter ?

C'est poser la question des objectifs d'une telle politique.

Il me semble qu'on ne peut mieux faire, pour former son jugement, que de considérer les faits.

Voyons l'Asie et l'Afrique : deux continents comptant ensemble des centaines de millions d'habitants qui d'ailleurs, ne cessent de se multiplier. Des millions y meurent chaque année de famine ou de sous-alimentation. Les peuples de ces continents prennent conscience de leur misère. Ils commencent à penser que leur misère n'est pas fatale et qu'il y aurait moyen d'y remédier. Ils comparent leur situation à celle des peuples de race blanche et demandent ce que ces peuples puissants feront pour la justice sociale mondiale. Cependant, le communisme fait entendre son message plein de promesses. L'Europe, péninsule greffée sur l'Asie est, pour moitié, conquise par le régime communiste. L'autre moitié est composée d'Etats, petits à l'échelle mondiale, riches en comparaison des peuples d'Asie et d'Afrique, à l'égard desquels ils apparaissent traditionnellement colonisateurs. Ces Etats se querellent entre eux.

Mais cette Europe n'est pas seulement divisée géographiquement; elle l'est aussi idéologiquement. Elle est travaillée par de puissants courants matérialistes. Une cause de la force de ces courants est le fait que les chrétiens n'ont pas su en temps opportun résoudre le problème social des masses, lesquelles se sont trouvées devant le choix ou ont dû croire se trouver devant le choix entre la fidélité à leur idéologie chrétienne et le mieux-être.

Et cependant l'Europe a une valeur humaine extraordinaire pour deux raisons : elle est la détentrice de la civilisation occidentale, elle demeure le foyer du christianisme.

./...

Cette situation n'impose-t-elle pas les objectifs de notre politique ?

D'abord l'Europe doit se sauver.

Se sauver de la désagrégation en apaisant ses luttes internes : luttes entre pays, par la coopération internationale; luttes de classes, en résolvant le problème social des classes laborieuses.

Elle doit être forte en elle-même pour survivre, forte vis-à-vis de l'extérieur pour se défendre.

Ensuite l'Europe doit demeurer chrétienne. C'est là le second objectif. Chrétienne, non pas en ce sens que l'idéologie chrétienne pourrait être imposée à ceux qui n'en veulent pas, mais en ce sens que doivent subsister les pleines possibilités d'épanouissement du christianisme. Ceci postule l'action politique des chrétiens, action à la fois défensive et constructive, afin de ne pas se laisser étouffer et d'apporter aux problèmes de notre époque des solutions conformes à l'esprit chrétien, mais acceptables pour tous.

Enfin, il y a un troisième objectif : l'Europe doit jouer le rôle mondial qui lui incombe en raison de ses richesses : en raison de la civilisation occidentale qu'elle détient, en raison du christianisme dont elle est encore le foyer.

Les peuples dans la misère attendent un message et une aide. Il est du devoir de l'Europe chrétienne de les leur apporter.

° ° °

D'aucuns se diront, j'en suis persuadé, que ces observations et suggestions ne constituent qu'une vue de l'esprit, un exposé de circonstance détaché des réalités.

J'avoue que moi-même je me demande s'il n'en est pas ainsi. Si nous retournons en esprit à la politique que nous pratiquons effectivement dans nos pays, si nous nous rappelons les questions autour desquelles nous nous agitons, si nous songeons aux innombrables difficultés à vaincre, pouvons-nous alors encore croire que nous serons capables d'établir une doctrine politique orientée vers des objectifs à longue échéance, pouvons-nous espérer rendre à nos populations une nouvelle vitalité et construire une Europe forte où notre culture continuera à se développer et où rayonnera le christianisme ?

./...

Peut-on le croire, peut-on l'espérer raisonnablement ?

Suivant mon sentiment, non.

Nos pays apparaissent trop vieillis, trop fatigués peut-être, trop préoccupés de sécurité matérielle, de confort matériel, trop tenus par des intérêts immédiats et des égoïsmes de groupes; ils sont trop dépourvus du goût du risque et du sens de la grandeur pour s'imposer des efforts dont les résultats ne sont pas palpables et immédiats.

Mais est-ce une raison pour nier la tâche à accomplir, est-ce une raison pour ne pas s'y atteler ?

Non, certes, car enfin le caractère impérieux d'un devoir ne se mesure pas aux chances de réussir mais aux valeurs engagées.

Et puis quel que soit notre sentiment, nous ne connaissons pas l'avenir. Peut-être malgré tout, en espérant par devoir, en luttant avec patience et tenacité, peut-être obtiendrons nous quand même des résultats avec l'aide de Dieu.
